

Programme de Formation : Les Fondamentaux du Droit du Travail

Objectifs pédagogiques :

- ➔ **Maîtriser les obligations légales de l'employeur** : Connaître les principaux textes législatifs et réglementaires régissant la relation de travail, les formalités d'embauche, les contrats de travail, la rémunération, etc.
- ➔ **Gérer les ressources humaines au quotidien** : Savoir appliquer les règles du droit du travail dans les situations courantes de la vie de l'entreprise (absences, discipline, rupture du contrat, etc.).
- ➔ **Prévenir les risques liés au non-respect du droit du travail** : Identifier les erreurs fréquentes commises par les dirigeants de TPE et leurs conséquences juridiques et financières

Publics visés : Tous publics, une expérience en tant que chef d'entreprise est recommandée

Lieu : A définir, formation éligible au distanciel sous conditions

Durée : 1 jour (7h)

Prérequis : savoir lire et écrire en français

Nombre de stagiaires : Minimum 4 stagiaires, maximum 12

Tarif : Sur Devis

Programme :

Matinée :

- **Introduction** : Présentation des enjeux du droit du travail pour les TPE, définition des termes clés.
- **Les fondamentaux du contrat de travail** : Différents types de contrats, éléments essentiels du contrat, période d'essai, rémunération.
- **Les obligations de l'employeur** : Formalités d'embauche, bulletins de paie, déclarations sociales, santé et sécurité au travail.

Après-midi :

- **La gestion des temps de travail** : Durée du travail, repos, congés payés, RTT.
- **La rupture du contrat de travail** : Démission, licenciement, rupture conventionnelle.
- **Les relations individuelles du travail** : Gestion des absences, pouvoir disciplinaire, harcèlement.
- **Questions-réponses et cas pratiques** : Application des connaissances acquises à des situations concrètes rencontrées par les participants.

Note: Ce programme est susceptible d'être adapté en fonction des besoins spécifiques des participants

Modalités pédagogiques et techniques :

- ✓ Support de présentation PowerPoint interactif remis à la fin de la formation
- ✓ Animation ludique et participative
- ✓ Etudes de cas
- ✓ Utilisation d'outils digitaux (Quizziz, Klaxoon)

Modalités d'évaluation :

- ✓ La formation sera sanctionnée par un certificat de réalisation
- ✓ La compréhension des stagiaires sera évaluée à travers des quizz et des cas pratiques

